

KIT PEDAGOGIQUE

AGREMENT NATIONAL

Le Service Civique 2018-2019 FFHandball :

Un outil au service des clubs pour des
actions sociales et citoyennes



**SERVICE
CIVIQUE**

Une mission pour chacun
au service de tous

Table des matières

Fiche pratique Service Civique handball	p3
Les 5 principes et préconisations pour un Service Civique de qualité	p4
Les grandes règles du dispositif et vos obligations.....	p5
L'agrément national FFhandball : Comment ça marche ?	p6-9
Les étapes à suivre	P10
Exemple de fiche thématique et de projet	
Fiche thématique et exemple de projet « œuvrer pour la réussite scolaire en proposant de l'accompagnement à la scolarité	p11-12
Fiche thématique et exemple de projet « agir pour favoriser la dimension santé et bien-être dans la pratique du handball »	p13-14
Fiche thématique et exemple de projet « agir pour favoriser l'engagement et la prise de responsabilité des jeunes : éducation à la citoyenneté »	p15-16
Fiche thématique et exemple de projet « agir pour sensibiliser au respect de l'environnement et au développement durable ».....	p17-18
Fiche thématique et exemple de projet « favoriser l'accès à la pratique du handball, et/ou à diverses responsabilités pour des jeunes filles et des femmes ».....	p19-20
Fiche thématique et exemple de projet « Agir pour l'intégration des personnes en situation de handicap par la pratique du handball ».....	p21-22
Fiche thématique et exemple de projet « Agir pour favoriser la relation parents-enfants par des activités sportives et par sportives »	p23-24
Fiche thématique et exemple de projet « Agir pour développer les valeurs de solidarité, de partage et de mutualisation infra et inter club.....	p25-26
Fiche thématique et exemple de projet « Handball et familles autour d'évènements internationaux »	p27-28
Fiche thématique et exemple de projet « Faciliter l'accès à la pratique du handball et proposer des services aux publics adolescent(e)s.....	p29-30
Fiche thématique et exemple de projet « Assurer une continuité éducative par le handball grâce aux évènements internationaux ».....	p31-32
Fiche thématique et exemple de projet « Permettre l'accès à l'activité handball à des zones et publics éloignés ».....	P33-34

Fiche Pratique Service Civique FFHandball

Agrément national

Qu'est-ce que le Service Civique ?

Le Service Civique est l'engagement d'un jeune dans une mission au sein d'une structure d'intérêt général (association, fondation, organisation non-gouvernementale à but non lucratif, auprès d'une collectivité ou encore un établissement public ou une administration de l'Etat).

Cette mission (***ne devant en aucun cas se substituer à la création d'emplois ou à l'activité bénévole***) permet au jeune volontaire de **s'engager dans des actions citoyennes**, en se rendant disponible et utile pour la société par la mise en œuvre d'actions reconnues et valorisées par les structures.

L'accueil d'un volontaire en Service Civique doit être pensé avant tout comme **la rencontre entre un projet relevant de l'intérêt général**, porté par une collectivité ou une association **et un projet personnel d'engagement d'un jeune**.

Loin du stage centré sur l'acquisition de compétences professionnelles, **le Service Civique est donc avant tout une étape de vie, d'éducation citoyenne par l'action**, et se doit être accessible à tous les jeunes, quelles qu'aient été leur formation ou leurs difficultés antérieures.

Les volontaires en Service Civique doivent intervenir en complément de l'action de vos bénévoles, salariés, agents et/ou stagiaires sans s'y substituer.

A qui s'adresse-t-il ?

Le Service Civique s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) de nationalité française ou justifiant d'un an de résidence en France pour les jeunes originaires de l'extérieur de l'Union européenne (Hors Algérie). Il est accessible à tous les jeunes quel que soit leur niveau d'étude, de formation ou de qualification.

La durée hebdomadaire de la mission :

La mission de Service Civique s'effectue sur une durée hebdomadaire de 24h minimum.

Indemnités :

Elles sont prises en charge par l'État et correspondent à une indemnité de 472,97 €/mois net à laquelle s'ajoute un soutien complémentaire, en nature ou argent, prise en charge par l'organisme d'accueil (107,58 €/mois).

Le dispositif ouvre droit pour les jeunes, à un régime complet de protection sociale financé par l'Etat

Tuteur :

Les organismes d'accueil de volontaires ont l'obligation de désigner un tuteur du jeune volontaire, d'organiser une phase de préparation à la mission et d'accompagner le volontaire dans sa réflexion sur son projet d'avenir afin de favoriser, à l'issue de l'accomplissement de la mission de Service Civique, son insertion professionnelle.

Pour accéder à l'ensemble des ressources pédagogiques sur le dispositif par l'Agence du Service Civique : <https://www.service-civique.gouv.fr/ressources/>

Les 5 principes et préconisations pour un service civique de qualité

1. Missions accessibles et de terrain	Les missions confiées aux jeunes doivent être conçues de manière à être accessibles à tous les jeunes quel que leur niveau de formation. Doivent être exclues des missions de pure soutien « à la structure » , pour privilégier des missions de terrain bien distinctes de celles éventuellement confiées aux stagiaires, professionnels salariés et emplois aidés.
2. Inclusion des jeunes sans qualification	Une attention particulière doit être portée par toutes les structures d'accueil à l'inclusion des jeunes sans qualification . Chacune doit s'engager à accueillir, sans l'idéal chaque année selon ses capacités d'accueil, des jeunes non diplômés et des jeunes de quartiers prioritaires, qui ont souvent plus de mal à trouver des missions.
3. Mixité : Principe du binôme ou de l'équipe	Afin de marquer la spécificité du Service Civique par rapport aux stages et aux emplois aidés, et s'assurer qu'il soit bien un temps d'apprentissage du « faire avec » et de la mixité sociale, les jeunes doivent pas être mobilisés sur des missions seuls. Les missions doivent être réfléchies pour des binômes, voire des équipes de jeunes de niveaux de formation différents.
4. Formation et Accompagnement	Une journée par mois au moins doit être consacrée aux jeunes , afin de veiller au caractère éducatif du Service Civique : des temps de formation citoyenne et/ou d'accompagnement des jeunes dans la réflexion sur leur projet d'avenir. Cette journée mensuelle doit être complétée de temps hebdomadaire de debrief et de prise de recul.
5. Tutorat	Le tutorat des jeunes pendant leur Service Civique doit être réalisé de manière à veiller à ce que le Service Civique soit bien un temps d'éducation et d'apprentissage par l'action citoyenne . En ce sens, leurs tuteurs, doivent suivre la formation aux spécificités du Service Civique proposée par l'Agence du Service Civique.



Les grandes règles du dispositif et vos obligations :

Lien vers la Charte des valeurs du Service Civique :

<http://www.service-civique.gouv.fr/uploads/content/files/8db6b30891aeb4a310e6397e6ce3adef62953998.pdf>

La formation civique et citoyenne

Toutes les structures d'accueil ont l'obligation d'assurer à leurs volontaires une formation civique et citoyenne.

Cette formation civique et citoyenne comprend obligatoirement deux volets :

- **Un volet « théorique »** d'un ou plusieurs modules conçus et organisés par l'organisme agréé, ayant pour objectif

De sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté ;

- **Un volet « pratique »** sous la forme d'une formation aux premiers secours de niveau 1

La formation tuteur

Tous les tuteurs de jeunes volontaires doivent passer obligatoirement (dans les premiers mois de mission du jeune) la formation tuteur. Cf article de la loi « Egalité et Citoyenneté » ci-dessous :

Article L. 120-14 du code du service national

Dans des conditions prévues par décret, la personne morale agréée assure à la personne volontaire, notamment à travers la désignation d'un tuteur formé à cette fonction, une phase de préparation aux missions qui lui sont confiées, au cours de laquelle est précisé le caractère civique de celles-ci, ainsi qu'un accompagnement dans la réalisation de ses missions.

Droits du volontaire

- ☞ Signature d'un contrat de volontariat Service Civique avant de commencer la mission
- ☞ Indemnité de 580,55 € par mois (non soumise à l'impôt sur le revenu) / 472,97€ versé directement sur le rib du jeune / 107,58 € versé par la structure d'accueil au jeune.
- ☞ Obtention de 2 jours de congés par mois de service effectué (3 jours pour les mineurs)
- ☞ En cas de maladie, prise en charge par le régime général de la sécurité sociale. Les jeunes doivent envoyer une copie de leur contrat de service civique signé à la caisse primaire de sécurité sociale dont ils dépendent.
- ☞ Les jeunes doivent envoyer une copie de leur contrat de service civique signé à la caisse primaire de sécurité sociale dont ils dépendent.
- ☞ Prise en compte du service civique pour la retraite
- ☞ Si le jeune était inscrit à Pôle Emploi avant le début de son contrat Service Civique, le versement des indemnités pôle emploi est suspendu pendant la durée du contrat.
- ☞ Possibilité d'être salarié ou étudiant pendant son service civique.
- ☞ Bénéficier d'une formation civique et citoyenne portant sur les thématiques des valeurs qui fondent notre République, de l'organisation de la Cité et des questions internationales (de la responsabilité de la structure d'accueil) et d'une formation PSC1.
- ☞ Bénéficier d'un bilan nominatif



Guide du volontaire :

<https://www.service-civique.gouv.fr/uploads/content/files/7b8832c72ddd39aec9d45d428c6df11dd7400b71.pdf>

Les obligations de la structure d'accueil

Cf. Annexe_3_guide_structures_Service_Civique_2016.

- Identifier le tuteur en charge d'accompagner les deux jeunes volontaires. Cf doc ci-dessus :
- Faire passer la formation civique et citoyenne aux jeunes volontaires, la structure d'accueil bénéficiera d'une aide financière (100 €/jeune + 60 € pour la formation PSC1) versée par l'Etat.
- Chaque structure d'accueil, bénéficiant de l'agrément national FFHandball, recevra 100 € par jeune et par mois versés par l'Etat, pendant toute la durée du contrat Service Civique.
- **Transmettre aux référents territoriaux un bilan des missions à mi-parcours et à la fin du contrat.**
- **Transmettre aux référents territoriaux, le tableau des normes qualité, complété.**
- Confier aux jeunes de réelle (s) mission(s) innovante(s). Il convient de ne pas opter pour des missions déjà réalisées au sein de votre structure et pouvant être assimilées à un métier. Les services déconcentrés de l'Etat peuvent être amenés à vérifier le respect du cadre réglementaire défini.

Préconisations FFHandball pour mobiliser et déployer le dispositif de manière cohérente sur vos territoires au service de vos clubs :

- ❖ **Identifier une ressource humaine** en charge du déploiement territorial du dispositif et interlocuteur privilégié de la fédération
- ❖ **Elaborer et remettre un projet de territoire à la FFHandball incluant** : diagnostic, objectifs et indicateurs de réussite et prenant en compte les obligations du dispositif :
- ❖ **Utiliser l'intermédiation** : Les organismes sans but lucratif agréés par l'Agence du Service Civique au titre de l'engagement de Service Civique ont la possibilité de mettre à disposition leurs volontaires auprès d'autres personnes morales tierces non-agrées remplissant les conditions de l'agrément. L'intermédiation ouvre ainsi la possibilité à des organismes d'accueillir plus facilement des volontaires.

L'organisme portant l'agrément est responsable au regard des conditions de son agrément du respect par l'organisme tiers non-agréé des conditions d'accueil, de tutorat et de formation des volontaires. Dans le cadre de l'agrément handball, seuls les ligues et comités ont la possibilité d'utiliser l'intermédiation au bénéfice de clubs qui ne sont pas en capacité d'accueillir dans un premier temps deux jeunes volontaires. Ce dispositif sera autorisé pour une seule année. Il appartiendra au Territoire concerné d'accompagner ces clubs pour que l'année suivante ils puissent mobiliser le service civique de manière autonome et dans le respect du cadre fixé par l'agrément national.



L'agrément national FFHandball : Comment ça marche ?

Durée des missions :

- **Dans le cadre de l'agrément national FFHandball** : Afin de faciliter la mise en œuvre du dispositif, les jeunes pourrons être accueillis à partir **de Juin et jusqu'au 31 Décembre 2018** sur des **missions de 8 mois**.

Quels types de missions dans le handball ?

8 thématiques ont reçu l'agrément national Service Civique FFHandball : (cf. fiches pratiques thématiques)

Education à la citoyenneté (projets de jeunes par les jeunes pour les jeunes, projets autour du fair-play, de la lutte contre les incivilités)

Accompagnement à la scolarité

Parentalité

Handicap

Santé-bien être

Environnement

Solidarité par le handball (projets dans les QPV et ZRR)

Féminisation

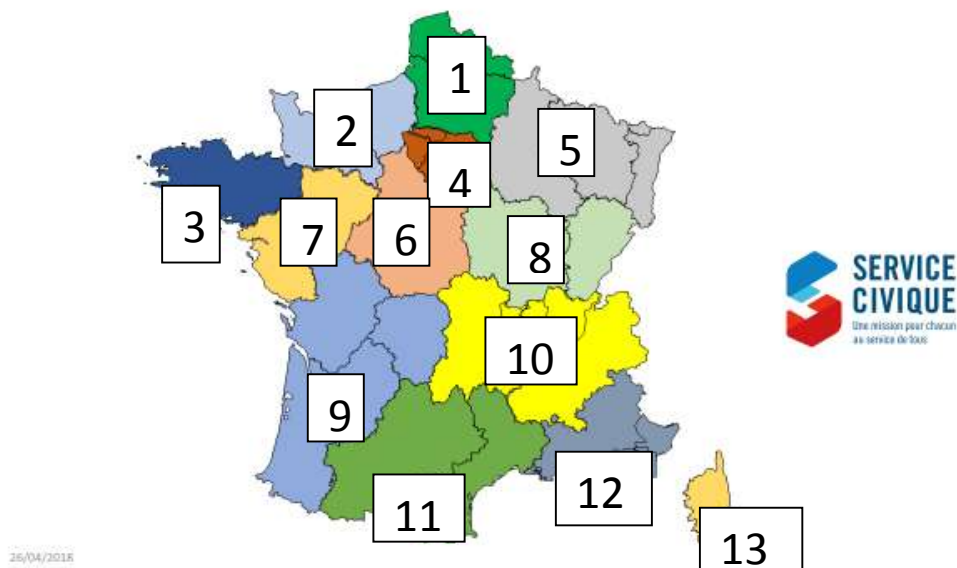
4 thématiques autour des animations périphériques de l'EHF EURO 2018. (cf. fiches pratiques thématiques)

- + 35 ans
- Adolescents
- Milieu scolaire
- Zones d'ombres

Nb : Il convient de faire en sorte que les jeunes volontaires ne soient pas tous issus du monde du handball.

A partir de Juin 2018 :

- Toutes les structures ayant un numéro de SIRET enregistré correctement dans Gest'Hand peuvent bénéficier de l'agrément national Service Civique. Chaque structure souhaitant mettre en place le dispositif doit contacter son référent service civique territorial (cf coordonnées ci-dessous).



Territoires	NOM prénom du/des référent(s) territorial (aux)	Tel	Mail
1 Hauts de France	ROCHES Gregory PRUVOST Angeline ROLLET Betty	06 23 98 12 27 06 89 12 82 08 06 41 82 20 70	5700000.groches@ffhandball.net 5700000.apruvost@ffhandball.net 5700000.brollet@ffhandball.net
2 Normandie	HARLE laetitia	02 35 64 01 47	5900000.LHARLE@ffhandball.net
3 Bretagne	QUINTIN Vincent	06 81 58 90 11	5329000.VQUINTIN@ffhandball.net
4 Ile de France	COSNARD Béatrice	06 12 43 93 56	5800000.BCOSNARD@ffhandball.net
5 Grand Est	CRISTOFARO Carine	06 13 91 04 00	5600000.CCRISTOFARO@ffhandball.net
6 Centre Val de Loire	COUIC Nolwenn	02 38 53 89 29	5400000.NCOUIC@ffhandball.net
7 Pays de la Loire	GAUTIER Anne	07 86 52 87 49	6200000.dev@ffhandball.net
8 Bourgogne Franche Comté	ARAUJO Stéphanie	06 14 65 53 20	5200000.saraujo@ffhandball.net 5200000.dev@ffhandball.net
9 Nouvelle Aquitaine			
10 Auvergne Rhône Alpes	COLSENET Jeremy	06 23 60 14 15	5100000.jcolsenet@ffhandball.net

11 Occitanie	DREVET Sébastien	06 46 90 20 60	6100000.SDREVET@ffhandball.net
12 Provence Alpes Côte d'Azur	FIORI Laetitia	06 28 92 47 25	6300000.LFIORI@ffhandball.net
13 Corse	BARTOLI Ange	06 50 71 04 69	5520023@ffhandball.net

LES ETAPES À SUIVRE

REFLEXION, REDACTION ET RECRUTEMENT

- 1- Réflexion sur la mission du jeune puis remplir la « Fiche Mission »
- 2- Envoi de la « Fiche Mission » à votre référente de Territoire (*cf tableau ci au-dessus*)
- 3- Votre référent(e) vous valide les missions ou échange avec vous dans un 1^{er} temps pour modification ou amélioration avant de valider le projet

Cas 1 : **vous avez le jeune**, vous complétez toutes les parties et envoyez tous les documents scannés avec la fiche mission (dont le planning validé avec lui)

Cas 2 : **vous n'avez pas encore le jeune** : nous ferons paraître une annonce sur le site des Services civiques. <http://www.service-civique.gouv.fr/missions/>

Mais il est fortement conseillé de faire passer vous-même des annonces au sein du club (frères, sœurs...etc), à votre mission locale, au Pôle Emploi (même si ce n'est pas un emploi), dans les grandes écoles et universités...etc

ETAPES ADMINISTRATIVES

- 1- La Ligue vous envoie par email le contrat et la notification du jeune :
 - Notification à imprimer en 3 exemplaires, Contrat à imprimer en 2 exemplaires.
 - À faire signer par le Président du club et par le jeune ET y poser le tampon du club.

Ne rien ajouter ou remplir au stylo ! Si erreur, la signaler à votre référente Ligue.
- 2- Renvoyer le contrat et la notification par email (documents signés, tamponnés et scannés) à votre référente territorial pour validation ainsi que les documents à joindre scannés (Carte d'identité en cours de validité, RIB, Planning cf page 5)
- 3- **APRES validation de votre référente, VOUS envoyez par La Poste :**
 - 1- L'original de la NOTIFICATION signée (jeune et président(e)) et tamponnée
 - 2- Les RIB du jeune ET du club **LISIBLE**
 - 3- La CARTE IDENTITE RECTO-VERSO **LISIBLE et EN COURS DE VALIDITE**

Cas particulier :

 - Si c'est un **mineur** : le livret de famille ET l'autorisation parentale
 - S'il n'a **pas la nationalité Française** : « *fournir l'UNE des pièces administratives suivantes* : - une pièce justifiant de votre nationalité d'un état membre de l'Union



européenne ou de l'espace économique européen ; - un titre de séjour régulier en France effectif depuis plus d'un an ; - un titre de séjour régulier en France effectif sans condition de durée si vous possédez le statut d'étudiant étranger, de réfugié ou si vous êtes bénéficiaire de la protection subsidiaire ; - Les étrangers possédant une carte de séjour pluriannuelle générale délivrée après un premier document de séjour sont également éligibles au dispositif. »

À l'adresse :
Agence de Service et de Paiement

Garder un original de la notification et du contrat pour le club et pour le jeune.

Fiche Thématique

Œuvrer pour la réussite scolaire en proposant de l'accompagnement à la scolarité

Pour atteindre cet objectif, il s'agira, pour le(s) jeune(s) en étroite relation avec son tuteur et le coordonnateur fédéral "Service Civique" du territoire:

- d'établir un diagnostic des attentes et besoins des publics (licenciés ou pratiquants occasionnels ou non pratiquants) sur lesquels agit la structure en relation avec les familles et les autres acteurs éducatifs (enseignants, centres sociaux, maisons de quartiers...) ;
- Repérer localement les acteurs et les dispositifs existants ou non liés à l'accompagnement à la scolarité ;
- Constituer au sein de la structure une équipe susceptible d'œuvrer sur cette mission d'accompagnement à la scolarité ;
- Organiser les conditions logistiques, administratives et réglementaires d'accueil, de prise en charge et d'encadrement des publics concernés ;
- S'assurer des relations régulières entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge des publics (parents, enseignement, travailleurs sociaux...) ;
- Assurer la promotion et la valorisation de ce service auprès des acteurs locaux, adhérents et partenaires de la structure ;
- Travailler en collaboration et en réseau avec les différents jeunes et tuteurs des autres structures conduisant ce même type de mission.

A ce titre, les tuteurs et le coordonnateur fédéral auront à organiser des temps collaboratifs et de mobilité entre les différents jeunes dans une perspective d'échange et de bonnes pratiques.

Exemple de projet

Œuvrer pour la réussite scolaire en proposant de l'accompagnement à la scolarité

Structure porteuse : USCP Montsurs Handball

Thématique : Accompagnement à la scolarité

Nombre de jeunes volontaires : 2

Durée : 8 mois

Objectif du projet : Donner un accès à la pratique aux jeunes, sans la contrainte du trajet école-complexe sportif en leur donnant un lieu et un encadrant pour les devoirs.

Mission 1- Accompagnement des élèves dans les catégories où l'effectif est faible (-10, -12), pedibus (avec l'aide de parents et encadrants du club) entre l'école et le complexe

Encadrement des devoirs à la sortie de l'école avant les créneaux hand, salle disponible dans le complexe sportif.

Suivi de la scolarité des élèves tout au long de l'année afin de leur prouver que la cohésion école et loisirs est possible si l'on s'organise bien.

Apprendre aux enfants à organiser la répartition des devoirs en fonction des jours d'entraînements et des matchs.

Etre en relation avec les écoles et les enseignants : proposer aux enseignants des écoles une réunion afin de voir si ces derniers y voient un avantage et des changements chez leurs élèves concernés



Fiche Thématique

Agir pour favoriser la dimension santé et bien-être dans la pratique Handball

L'amélioration, le maintien et l'éducation à la santé en sont des dimensions essentielles. La mission du jeune volontaire consistera à installer de manière durable et efficace, la mise en place au sein de la structure d'un programme d'actions et d'informations, de sensibilisation et de pratiques liées au bien-être et à la santé.

Pour atteindre cet objectif, il s'agira, pour le(s) jeune(s) en étroite relation avec son tuteur et le coordonnateur fédéral "Service Civique" du territoire :

- D'établir un diagnostic des besoins des publics (licenciés, pratiquants occasionnels, population non licenciée) du territoire sur lesquels agit la structure en relation avec les acteurs professionnels de la santé (CMS - DDCSPP - Association para médicale ...)
- Repérer localement les acteurs susceptibles d'être mobilisés ou partenaires des projets ;
- Constituer au sein de la structure une équipe susceptible d'œuvrer sur la thématique ;
- Favoriser l'émergence de projet d'actions de formation, d'information, d'offres de pratique liées à la thématique ;
- Organiser les conditions logistiques, administratives et réglementaires d'accueil, de prise en charge et d'encadrement des publics concernés ;
- S'assurer des relations régulières entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge des publics ;
- Assurer la promotion et la valorisation de ce service auprès des acteurs locaux, adhérents et partenaires de la structure ;
- Travailler en collaboration et en réseau avec les différents jeunes et tuteurs des autres structures conduisant ce même type de mission.

Exemple de projet

Agir pour favoriser la dimension santé et bien-être dans la pratique Handball

Structure porteuse : Angers Lac de Maine Handball (Pays de la Loire)

Thématique : Santé-bien être

Titre du projet : L'alimentation et les règles d'hygiène de vie chez la handballeuse.

Nombre de jeunes volontaires : 2

Durée du projet : 8 mois

Activités confiées aux volontaires :

-L'action des volontaires du Service Civique sera de réaliser une étude sur l'alimentation et l'hygiène de vie des jeunes handballeuses (de – 12 à – 17) et de proposer ensuite un document relatant les conduites à tenir ainsi qu'une soirée débat sur le thème de la santé de la jeune sportive, soirée qui sera le temps fort de leur mission.

-Les jeunes auront également la mission d'organiser plusieurs moments de découverte du handball féminin en lien avec les écoles du secteur

Modalités de préparation à la mission :

Rencontre et échanges avec les personnes qui les accompagneront : le tuteur, le responsable technique, les personnes ressources qui pourront les aider au cours de leur mission.



Fiche Thématique

Agir pour favoriser l'engagement et la prise de responsabilité des jeunes : Education à la citoyenneté

L'engagement, la prise de responsabilité et l'éducation citoyenne des jeunes en sont des dimensions essentielles. La mission du jeune volontaire consistera à installer de manière durable et efficace, la mise en place au sein de la structure d'une dynamique de projets de jeunes par des jeunes pour des jeunes et permettant de faire émerger un ensemble d'actions valorisant les jeunes.

Pour atteindre cet objectif, il s'agira, pour le(s) jeune(s) en étroite relation avec son tuteur et le coordonnateur fédéral "Service Civique" du territoire:

- D'établir un diagnostic des publics jeunes (licenciés - pratiquants occasionnels) de la structure ou des publics jeunes autour de la structure et de recenser leurs besoins et attentes ;
- Repérer localement les acteurs et les structures œuvrant dans le domaine de la jeunesse, susceptibles d'appuyer et d'accompagner les démarches ;
- Constituer et accompagner au sein de la structure un ou plusieurs groupes de jeunes souhaitant s'impliquer dans la construction et la conduite de projet liés à l'amélioration de la vie de la structure sa valorisation, son développement en invitant à l'innovation ;
- Organiser les conditions logistiques, administratives et financières de réalisation des projets ;
- D'agir pour pérenniser durablement au sein de la structure cette mission: création d'emplois - commission jeunes, etc.
- Assurer la promotion et la valorisation de ces initiatives auprès des acteurs locaux, adhérents et partenaires du club ;
- Travailler en collaboration et en réseau avec les différents jeunes et tuteurs des autres structures conduisant ce même type de mission.

Exemple de projet

Agir pour favoriser l'engagement et la prise de responsabilités des jeunes : Education à la citoyenneté

Structure porteuse : Ligue des Hauts de France

Thématique : Education à la citoyenneté

Titre du projet : Mon handball Fair Play !!!

Nombre de jeunes : 2

Durée de missions : 8 mois

Activités confiées aux volontaires :

- Mise en place d'un week-end « MON HANDBALL EST FAIR PLAY » avec une volonté que sur toutes les rencontres de handball sur ce week-end dans le territoire aient cette thématique en fil rouge.
- Déploiement de la charte du Fair Play déjà mise en place sur des saisons précédentes.
- Sensibilisation lors des temps de formation mise en place par le territoire pour les arbitres, entraîneurs et dirigeants sur leur rôle important sur cette thématique. Ils doivent être porteurs de messages auprès des jeunes.
- Elaboration d'outils de communication pour la mise en place d'une campagne « MON HANDBALL EST FAIR PLAY. Video, visuels, ...

Cette mission demande un déploiement plus conséquent et la ligue souhaite mettre cette thématique dans ses priorités. Accueillir des volontaires au sein de la structure est une réelle plus-value pour la Ligue.

Les volontaires seront accompagnés par la ressource salariée et bénévoles

Plus d'information sur le projet :

<http://www.hb-hautsdefrance.com/service-aux-clubs/fair-play/>



Fiche Thématique

Agir pour sensibiliser au respect de l'environnement et au développement durable

La mission du jeune volontaire consistera à amener la structure à mettre en place de manière durable et efficace, des dispositions liées à un meilleur respect de l'environnement et d'intégrer dans l'ensemble de son organisation et de ses actions la notion de développement durable.

Pour atteindre cet objectif, il s'agira, pour le(s) jeune(s) en étroite relation avec son tuteur et le coordonnateur fédéral "Service Civique" du territoire:

- D'établir un diagnostic des pratiques, de l'organisation de la structure au regard de cette thématique ;
- Mesurer le degré de sensibilisation des dirigeants, encadrants et usagers de la structure au regard de la thématique ;
- Repérer localement les acteurs et les organismes, institutions, associations, œuvrant sur cette thématique ;
- Sensibiliser par un programme d'informations et de mise en réseau avec des acteurs spécialisés, les acteurs de la structure ;
- Constituer au sein de la structure d'accueil une équipe susceptible d'œuvrer durablement au déploiement d'actions et de projets en lien avec la thématique ;
- S'assurer des relations régulières entre les différents acteurs de la structure ou extérieurs impliqués dans la thématique ;
- Assurer la promotion et la valorisation de cette démarche auprès des acteurs locaux, adhérents et partenaires de la structure ;
- Travailler en collaboration avec des structures spécialistes du développement durable et/ou du respect de l'environnement situées dans son secteur géographique et le cas échéant en réseau avec les différents jeunes et tuteurs des autres structures conduisant ce même type de mission.

A ce titre, les tuteurs et le coordonnateur fédéral auront à organiser des temps d'échanges et de mobilité entre les différents jeunes dans une perspective de mutualisation.

Exemple de projet

Agir pour sensibiliser au respect de l'environnement et au développement durable

- Structure porteuse : Ligue côte d'azur Handball

Objectif :

Il s'agit de prendre conscience de l'impact du sport sur son environnement et de faire évoluer les comportements pour agir de manière responsable et durable.

Exemple d'opérations de terrain :

- Stop aux bouteilles ! Remplacer les bouteilles en plastique par des contenants réutilisables pour les Pôles Espoirs – L'athlète de haut niveau doit être un modèle.
- Opérations « Tournois durables »
 - Sandwiches, boissons, fruits issus de productions locales
 - Maîtriser la production de déchets, favoriser le recyclage
 - Organisation de trocs et d'échanges d'équipements sportifs
- Grands stades
 - Stand de sensibilisation

Finalité :

L'impact environnemental pourra être rapidement évalué par une diminution des déchets et une amélioration significative du taux de recyclage.

L'impact économique sur le fonctionnement des structures sera également rapide, la baisse des coûts de déplacement en sera le premier indicateur.

L'impact social est déjà largement mesurable au regard des actions menées en faveur de publics ciblés mais celui-ci aura toute sa pertinence lorsque les handballeurs orienteront leurs choix de consommation en privilégiant l'éthique et la proximité.

Les conséquences sanitaires seront visibles à long terme mais l'enjeu est bien de satisfaire les besoins présents en capital santé et de préserver celui des générations futures.



Fiche Thématique

Favoriser l'accès à la pratique du handball, et/ou à diverses responsabilités pour des jeunes filles et des femmes

La mission du jeune volontaire consistera à construire un projet utilisant le handball comme support pour accueillir des jeunes filles et/ou des femmes lors d'actions événementielles, au sein des clubs, en tant que pratiquantes ou en les intégrant dans l'organisation (arbitres, dirigeantes, etc...).

Pour atteindre cet objectif, il s'agira, pour le(s) jeune(s) en étroite relation avec son tuteur et le coordonnateur fédéral "Service Civique" du territoire:

- D'établir un diagnostic des besoins des publics (licenciés ou pratiquants occasionnels) sur lesquels agit la structure en relation avec les familles et les autres acteurs éducatifs (enseignants - centres sociaux);
- De repérer localement les acteurs et les dispositifs existants ou non liés à l'accès à la pratique du public féminin;
- De constituer, au sein de la structure, une équipe susceptible d'œuvrer sur cette mission;
- D'organiser les conditions logistiques, administratives et réglementaires d'accueil, de prise en charge et d'encadrement des publics concernés;
- De s'assurer des relations régulières entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge des publics (parents, enseignement, travailleurs sociaux...);
- D'assurer la promotion et la valorisation de ce service auprès des acteurs locaux, adhérents et partenaires de la structure;
- De travailler en collaboration et en réseau avec les différents jeunes et tuteurs des autres structures conduisant ce même type de mission.

Enfin, la Fédération souhaite encourager le lien entre les clubs professionnels Féminin (LFH, D2) et les clubs environnants de niveau inférieur pour que les premiers agissent, dans la mesure de leur possibilité, sur le développement des seconds.

Exemple de projet

Favoriser l'accès à la pratique handball pour des jeunes filles et des femmes

- Structure porteuse : Ligue d'Alsace
- Thématique : Féminisation du handball dans les quartiers prioritaires.
- **Périmètres d'intervention (ville, zone urbaine, département)** : différents quartiers populaires de Strasbourg, comme HautePierre et Cronenbourg.
- **Partenaires opérationnels** :
 - Inspection académique,
 - USEP,
 - Les écoles,
 - CSC de Cronenbourg,
 - La Ligue d'Alsace de Handball,
 - L'ASPTT Strasbourg.
- ❖ **Premières actions réalisées**:



Séances scolaires quotidiennes

- **Objectif** : premier contact avec les filles.
- **Moyen** : initiation à des jeux de balle et au handball.
- **Nombre et type de bénéficiaires** : une vingtaine de classes mixtes (du CE1 au CM2).

Séances périscolaires quotidiennes

- **Objectif** : dégager des temps hors scolaire 100% féminins.
- **Moyen** : initiation au handball plus approfondie.
- **Nombre et type de bénéficiaires** : 3 créneaux avec environ 70 filles en tout (du CE1 au CM2).

Séances extrascolaires quotidiennes

- **Objectif** : dégager des temps hors scolaire 100% féminins.
- **Moyen** : initiation au handball plus approfondie.
- **Nombre et type de bénéficiaires** : 4 créneaux avec environ 90 filles en tout (du CE1 à la 4ème).

Tournoi inter classes

- **Objectifs** : valoriser les acquis, favoriser l'esprit d'équipe, cohésion sociale dans le quartier.
- **Moyen** : petits matchs.
- **Nombre et type de bénéficiaires** : 9 classes d'environ 30 élèves (du CE1 au CM2).

Stage multi sport

- **Objectifs** : fidéliser les filles pour qui nous intervenons quotidiennement, diriger les filles vers des clubs de handball.
- **Moyen** : 5 jours de stage avec toutes les matinées une séance de handball et chaque après-midi une initiation à un autre sport.
- **Nombre et type de bénéficiaires** : une trentaine de filles (du CE1 au CM2).

Fiche Thématique

Agir pour l'intégration des personnes en situation de handicap par la pratique du handball

La mission du jeune volontaire consistera à installer de manière durable et efficace, la mise en place au sein du club d'un dispositif d'accueil, de pratique et d'accompagnement de ces personnes.

Pour atteindre cet objectif, il s'agira, pour le(s) jeune(s) en collaboration avec son tuteur et le coordonnateur fédéral "Service Civique" du territoire:

- D'établir un diagnostic des besoins des publics du territoire sur lequel agit le club ;
- Repérer localement les acteurs et les structures existantes liés au handicap ;
- Sensibiliser par un programme d'informations et mettre en réseau les acteurs spécialisés avec les acteurs de la structure ;
- Constituer au sein de la structure une équipe susceptible d'œuvrer sur le projet ;
- Organiser les conditions logistiques, administratives et réglementaires d'accueil, de prise en charge et d'encadrement des publics concernés ;
- De s'assurer des relations régulières entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge des publics (institut spécialisé, éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux...) ;
- D'assurer la promotion et la valorisation de ce service auprès des acteurs locaux, adhérents et partenaires de la structure ;
- De travailler en collaboration avec les structures de son secteur géographique et le cas échéant en réseau avec les différents jeunes et tuteurs des autres structures conduisant ce même type de mission.

A ce titre, les tuteurs et le coordonnateur fédéral auront à organiser des temps d'échanges et de mobilité entre les différents jeunes dans une perspective de mutualisation.

Exemple de projet

Intégration des personnes en situation de handicap par le handball

- Structure porteuse : Comité pas de calais
- Thématique : Handball & Handicap
- **Formation pour les jeunes volontaires sur le handicap** (IME, Institut médico-éducatif)
Formation assurée par Mr Chehih Mohammed (Éducateur Sportif – IME Malécot de Lens)
 - **Objectif** : Découvrir le handicap et ses problématiques.
 - **Détail sur la formation** : Visite d'un IME et observation de son fonctionnement puis échanges sur les problématiques en lien avec le handicap.
- **Formation sur le handicap pour les jeunes volontaires** (IME, Institut éducation motrice)
Formation assurée par Mr Vaneste Nicolas (Chef de service Paramédical – IME Vent de Bise de Liévin)
 - **Objectif** : Découvrir le handicap et ses problématiques.
 - **Détail sur la formation** : Nous avons visité un IME, pour observer son fonctionnement.
- **Actions coordonnées par les jeunes** :
 - **Objectif** : Apprendre à gérer un groupe d'enfants en situation de handicap mental, apprendre à donner des consignes, des règles et leur proposer une séance de Handball.
 - **Moyen** : Salle de Sport Fauquette à Lens et matériel de Mini-Hand.
 - **Nombre et type de bénéficiaires** : 12 enfants (10/15ans) de l'Institut Médico-Éducatif Malécot (Lens).
- **Action** (Action Hand-Ensemble Givenchy 25/02/14)
 - **Objectif** : Découvrir de nouvelles pratiques (Boccia, sarbacane), voire l'organisation d'une grande action, savoir organiser et animer un atelier, gérer des groupes mixtes et avoir un moment d'échange.
 - **Moyen** : Salle Jean Dubois à Givenchy-en-Gohelle et matériel de Mini-Hand + Fauteuils.
 - **Nombre et type de bénéficiaires** : 90 enfants (6/17 ans) de clubs, centre de loisirs et de structures médico-sociales.



Fiche Thématique

Agir pour favoriser la relation parents - enfants par des activités sportives et para sportives

La mission du jeune volontaire consistera à installer de manière durable et efficace, la mise en place au sein de la structure d'un dispositif permettant de déployer un ensemble d'actions renforçant les échanges qualitatifs entre parents et enfants.

Pour atteindre cet objectif, il s'agira, pour le(s) jeune(s) en étroite relation avec son tuteur et le coordonnateur fédéral "Service Civique" du territoire:

- D'établir un diagnostic des pratiques au sein de la structure et des besoins des publics (parents et familles) sur lesquels agit la structure ;
- Repérer localement les acteurs et les dispositifs existants liés aux questions de parentalité (CAF - REAAP - travailleurs sociaux) ;
- Constituer au sein de la structure une équipe susceptible d'œuvrer sur cette mission ;
- Faire émerger des activités, des pratiques, des temps d'échanges et d'informations favorisant la relation entre parents et enfants ;
- Organiser les conditions logistiques, administratives de ces actions ;
- S'assurer des relations régulières entre les différents acteurs impliqués dans les différents projets ;
- Assurer la promotion et la valorisation de ce service auprès des acteurs locaux, adhérents et partenaires de la structure ;
- Travailler en collaboration et en réseau avec les différents jeunes et tuteurs des autres structures conduisant ce même type de mission ;

A ce titre, les tuteurs et le coordonnateur fédéral auront à organiser des temps d'échanges et de mobilité entre les différents jeunes dans une perspective de mutualisation.

Exemple de projet

Agir pour favoriser la relation parents - enfants par des activités sportives et para sportives

- Structure porteuse : Saint Raphaël Var Handball.

Baby-handball et parentalité

La séance baby-handball doit être un lieu d'expression et de développement appartenant à l'enfant. Si nous choisissons d'y faire participer régulièrement les parents, nous prenons le risque de troubler cette expression.

Cependant nous devons pouvoir organiser des animations sur lesquelles impliquer les parents :

- Séance enfants / parents : 3 ou 4 fois dans l'année, organiser une séance à laquelle sont invités à participer les parents ;
- Sorties organisées : hors du terrain, créer du lien entre le couple enfant/parents et la structure en organisant des moments de convivialité (sortie cinéma, pique-nique...) ;
- Moments festifs club : tournoi de Noël, Galette des rois ;
- Regroupements inter – structures : organiser des matinées d'échanges avec d'autres structures proposant l'activité Baby-hand sur le territoire.

Nous pouvons aussi, si les installations le permettent, proposer en parallèle de la séance baby-handball une activité pour les parents : hand'fit par exemple.

Il peut également s'agir d'activités ponctuelles comme des formations de dirigeants, des cours d'informatique, etc. Ces propositions doivent s'adapter au public que nous touchons dans chaque structure

A Saint-Raphaël, nous organisons régulièrement des séances enfants-parents. Ces séances sont par leur originalité et leur convivialité des purs moments de bonheur.

Nous avons également organisé une sortie au cinéma un samedi durant les vacances scolaires de la Toussaint en lieu et place de la séance Baby-Hand.

A l'occasion du traditionnel tournoi moins de 10 ans organisé par le SRVHB, nous avons invité les Baby-handballeurs et leur famille pour une journée festive, à laquelle se sont joints quelques pitchouns du club de l'AS CANNES. Au programme de cette journée :

10h30 – 12h00 : critérium du mini-handballeur avec des ateliers : « *Je tire comme Lucky Luke ; Je saute comme Skippy le Kangourou ; Je slalome comme Zig Zag le chien* ».

12h00 – 13h30 : pose pique-nique et jeux d'eau.

13h30 – 15h30 : petits matchs avec les joueurs de la D1 et du Centre de Formation, puis remise des médailles aux mini-champions !



Fiche Thématique

Agir pour développer les valeurs de solidarité, de partage et de mutualisation infra et inter club

La mission du jeune volontaire consistera à installer de manière durable et efficace, la mise en place au sein du club ou entre plusieurs clubs des organisations, des outils ou des réseaux d'acteurs permettant de développer des projets, des collaborations, des actions solidaires.

Pour atteindre cet objectif, il s'agira, pour le(s) jeune(s) en étroite relation avec son tuteur et le coordonnateur fédéral "Service Civique" du territoire:

- D'établir un diagnostic des besoins des publics (licenciés ou pratiquants occasionnels) du club et des publics hors de la structure;
- Repérer localement les acteurs et les structures œuvrant ou souhaitant œuvrer dans le domaine de l'économie sociale et solidaire ;
- Mettre en œuvre, au sein du club une information et une sensibilisation autour des domaines de l'économie sociale et solidaire ;
- Constituer au sein du club une équipe susceptible d'œuvrer dans ces domaines ;
- Accompagner l'émergence de projets dans ces domaines ;
- S'assurer des relations régulières et la mise en réseau des différents acteurs et structures impliqués ;
- Assurer la promotion et la valorisation de ce service auprès des acteurs locaux, adhérents et partenaires du club ;
- Travailler en collaboration et en réseau avec les différents jeunes et tuteurs des autres structures conduisant ce même type de mission.

Exemple de projet

Agir pour développer les valeurs de solidarité, de partage et de mutualisation infra et inter club

Structure porteuse : Handball Longuenesse Maillebois (Hauts de France).

Titre du projet : Le handball, lieu de vie pour tous.

Nombre de jeunes : 2

Durée : 8 mois

Lieu d'intervention : Agglomération de St Omer (CAPSO) / Quartier prioritaire politique de la ville du Maillebois à Longuenesse.

Activités confiées aux jeunes :

- Démarchage des centres sociaux et CAJ en proposant et organisant des initiations handball auprès des publics jeunes.
- Accompagnement des entraîneurs sur les catégories jeunes du club. L'objectif sera de travailler sur l'intégration des jeunes des centres sociaux dans ces catégories.
- Développer l'Ecole de Handball en travaillant sur les thématiques du respect auprès de ce public
- Mettre en place des rencontres jeunes inter clubs (mini hand) en travaillant sur des sensibilisations autour de la santé et des discriminations (en lien avec le projet de la Ligue Respect de soi et de l'autre)



Fiche Thématique

Handball et familles autour des évènements internationaux.

Il s'agira, pour le(s) jeune(s) en étroite relation avec son tuteur et le coordonnateur fédéral "service civique" du territoire:

- d'établir un diagnostic des besoins et les projets des publics (licenciés ou pratiquants occasionnels) sur lesquels agit le club et/ou la structure accueillante en relation avec les familles et les autres acteurs éducatifs (centre de santé, CCAS, toutes structures travaillant sur une thématique santé-bien être et la parentalité).
- de constituer, au sein du club, une équipe susceptible d'oeuvrer sur cette mission;
- d'organiser les conditions logistique, administrative et réglementaire d'accueil, de prise en charge des publics concernés;
- de proposer des actions, projets motivant les adultes, parents, familles en complément des pratiques handfit, baby hand.
- d'initier des évènements, manifestations, projets, favorisant l'implication et/ou la participation des adultes, parents, familles.
- de mettre en œuvre des projets dans les quartiers politique de la ville ou zone de revitalisation rurale autour des pratiques handfit et baby hand pour les familles monoparentales notamment. Proposeront des temps de partages, d'échanges parents-enfants
- de s'assurer des relations régulières entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge des publics (Parents, Enseignement, Travailleurs sociaux...);
- d'assurer la promotion et la valorisation de ce service auprès des acteurs locaux, adhérents et partenaires de la structure ;
- de travailler en collaboration et en réseau avec les différents jeunes et tuteurs des autres structures conduisant ce même type de mission.

A ce titre, les tuteurs et le coordonnateur fédéral auront à organiser des temps d'échanges et de mobilité entre les différents jeunes dans une perspective d'échange et de mutualisation.

Exemple de projet

Handball et familles autour des évènements internationaux.

- Structure porteuse : E Chaumont AC :

Activités confiées aux volontaires dans le cadre de leurs missions :

- Impliquer les parents dans la pratique et l'encadrement des jeunes sportifs
- Créer des ateliers parents/enfants lors des vacances scolaires
- Initier des animations familiales dans les quartiers difficiles
- Promouvoir les évènements internationaux et du club
- Initier des évènements familiaux : soirée match, match parents/enfants...
- Créer des animations lors des matchs pour les jeunes et licenciés

Cette mission sera complémentaire à celles confiées au(x) salarié(s) et aux bénévoles car elle porte sur des évènements ponctuels, non obligatoire pour la structure mais ayant un fort impact sur les familles adhérentes au club.



Fiche Thématique

Faciliter l'accès à la pratique du handball et proposer des services aux publics adolescent(e)s

Il s'agira, pour le(s) jeune(s) en étroite relation avec son tuteur et le coordonnateur fédéral "service civique" du territoire:

- d'établir un diagnostic des besoins et les projets des publics (licenciés ou pratiquants occasionnels) sur lesquels agit le club et/ou la structure accueillante en relation avec les familles et les autres acteurs éducatifs (Enseignants - Centres sociaux, autres).
- de constituer, au sein de la structure accueillante, une équipe susceptible d'oeuvrer sur cette mission;
- d'organiser les conditions logistique, administrative et réglementaire d'accueil, de prise en charge et d'encadrement des publics concernés;
- de proposer des actions, projets motivant les adolescents à découvrir le handball et ses différentes pratiques (4 contre 4, sandball, tournois fluo ect..)
- d'initier des événements, manifestations, projets, favorisant l'implication et/ou la participation des jeunes, leur prise de responsabilité.
- de mettre en œuvre des projets dans les quartiers politique de la ville ou zone de revitalisation rurale autour du 4 contre 4 à destination des adolescents.
- de s'assurer des relations régulières entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge des publics (Parents, Enseignement, Travailleurs sociaux...);
- d'assurer la promotion et la valorisation de ce service auprès des acteurs locaux, adhérents et partenaires de la structure accueillante ;
- de travailler en collaboration et en réseau avec les différents jeunes et tuteurs des autres structures conduisant ce même type de mission.

A ce titre, les tuteurs et le coordonnateur fédéral auront à organiser des temps d'échanges et de mobilité entre les différents jeunes dans une perspective d'échange et de mutualisation.

Exemple de projet

Faciliter l'accès à la pratique du handball et proposer des services aux publics adolescent(e)s

- Structure porteuse : Handball club vallée Vézère

Activités confiées aux volontaires dans le cadre de leurs missions :

Sous la responsabilité du tuteur encadrant l'activité, le service civique assistera les projets suivants :

-Etablir un diagnostic des besoins et les projets des publics (licenciés ou pratiquants occasionnels) sur lesquels agit le club et/ou la structure accueillante en relation avec les familles et les autres acteurs éducatifs (Enseignants - Centres sociaux, autres).

-Constituer, au sein de la structure accueillante, une équipe susceptible d'œuvrer sur cette mission.

-Organiser les conditions logistique, administrative et réglementaire d'accueil, de prise en charge et d'encadrement des publics concernés.

-Proposer des actions, projets motivant les adolescents à découvrir le handball et ses différentes pratiques (4 contre 4, sandball, tournois fluo etc...)

-Initier des évènements, manifestations, projets, favorisant l'implication et/ou la participation des jeunes, leur prise de responsabilité.

-Mettre en œuvre des projets dans les quartiers politique de la ville ou zone de revitalisation rurale autour du 4 contre 4 à destination des adolescents.

-Assurer des relations régulières entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge des publics (Parents, Enseignement, Travailleurs sociaux...);

-Assurer la promotion et la valorisation de ce service auprès des acteurs locaux, adhérents et partenaires de la structure accueillante ;

-Travailler en collaboration et en réseau avec les différents jeunes et tuteurs des autres structures conduisant ce même type de mission.

Fiche Thématique

Assurer une continuité éducative par le handball grâce aux évènements internationaux

Il s'agira, pour le(s) jeune(s) en étroite relation avec son (leur) tuteur et le coordonnateur fédéral "service civique" du territoire:

- d'établir un diagnostic des besoins et les projets des publics (licenciés ou pratiquants occasionnels) sur lesquels agit le club et/ou la structure accueillante en relation avec les familles et les autres acteurs éducatifs (institutions scolaires, centres de loisirs, municipalités).
- de constituer, au sein de la structure accueillante, une équipe susceptible d'oeuvrer sur cette mission;
- d'organiser les conditions logistique, administrative et réglementaire d'accueil, de prise en charge des publics concernés;
- de proposer des actions, projets autour des évènements internationaux permettant aux enfants sur les temps péri et extra scolaire d'acquérir des savoir-être, savoir-faire complémentaires et/ou supplémentaires.
- initier des évènements, manifestations, projets, favorisant l'implication et/ou la participation des enfants adultes, parents, familles. ex : grand stade.
- de mettre en œuvre des projets dans les quartiers politique de la ville ou zone de revitalisation rurale autour des évènements internationaux.

d'animer des temps de partages, d'échanges parents-enfants

- de s'assurer des relations régulières entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge des publics (Parents, Enseignement, Travailleurs sociaux...);
- d'initier des actions, projets éducatifs et culturels en s'appuyant sur les évènements internationaux.
- d'assurer la promotion et la valorisation de ce service auprès des acteurs locaux, adhérents et partenaires de la structure accueillante ;
- de travailler en collaboration et en réseau avec les différents jeunes et tuteurs des autres structures conduisant ce même type de mission.

A ce titre, les tuteurs et le coordonnateur fédéral auront à organiser des temps d'échanges et de mobilité entre les différents jeunes dans une perspective d'échange et de mutualisation.

Exemple de projet

Assurer une continuité éducative par le handball grâce aux évènements internationaux

- Structure porteuse : handball club du luc en Provence (en intermédiation avec la ligue côte d'azur) 2016.

Activités confiées aux volontaires dans le cadre de sa mission :

Etablir un diagnostic des besoins et les projets des publics (licenciés ou pratiquants occasionnels) sur lesquels agit le club en relation avec les familles et les autres acteurs éducatifs (institutions scolaires, accueil de loisirs, municipalités...) ;

- de constituer, au sein du club, une équipe susceptible d'œuvrer sur cette mission ;
- d'organiser les conditions logistique, administrative et réglementaire d'accueil, de prise en charge des publics concernés ;
- de proposer des actions, projets autour des évènements internationaux permettant aux enfants sur le temps péri et extra-scolaire d'acquérir des savoirs être, savoir-faire complémentaires et/ou supplémentaires ;
- initier des évènements, manifestations, projets, favorisant l'implication et/ou la participation des enfants, adultes, parents, familles... ;
- mettre en œuvre des projets dans les quartiers politique de la ville ou zone de revitalisation rurale autour des évènements internationaux ;
- de s'assurer des relations régulières entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge des publics (parents, enseignement, travailleurs sociaux...) ;
- d'assurer la promotion et la valorisation de ce service auprès des acteurs locaux, adhérents et partenaires du club ;
- de travailler en collaboration et en réseau avec les différents jeunes et tuteurs des autre structures conduisant ce même type de mission ;

Cette mission sera complémentaire à celles confiées aux bénévoles car elle a vocation à être nouvelle pour le club porteur, à toucher de nouveaux publics, autour d'animations « évènements internationaux ».

Les bénévoles soutiendront les jeunes volontaires et continueront à gérer le quotidien du club.



Fiche Thématique

Permettre l'accès à l'activité handball à des zones et publics éloignés

s'agira, pour le(s) jeune(s) en étroite relation avec son tuteur et le coordonnateur fédéral "service civique" du territoire:

- de participer au diagnostic des zones d'ombres du territoire sur lequel il agit.
- de constituer, au sein du club, du comité ou de la ligue, une équipe susceptible d'oeuvrer sur cette mission;
- d'organiser les conditions logistique, administrative et réglementaire d'accueil, de prise en charge et d'encadrement des publics concernés;
- de proposer des actions, projets permettant aux populations situées dans ces zones de pratiquer l'activité handball et/ou de la découvrir;
- de proposer des actions handball dans les quartiers politique de la ville et/ou zone de revitalisation rurale;
- de s'appuyer sur l'évènement road show du territoire pour amener les publics à s'initier au handball, découvrir le handball;
- d'assurer la promotion et la valorisation de ces projets auprès des acteurs locaux, adhérents et partenaires de la structure accueillante;
- de travailler en collaboration et en réseau avec les différents jeunes et tuteurs des autres structures conduisant ce même type de mission.

A ce titre, les tuteurs et le coordonnateur fédéral auront à organiser des temps d'échanges et de mobilité entre les différents jeunes dans une perspective d'échange et de mutualisation.

Exemple de projet

Permettre l'accès à l'activité handball à des zones et des publics éloignés

- Structure porteuse : Ailly le haut clocher

Objectif du projet : Favoriser l'accès à la pratique dans le milieu rural en se délocalisant dans les villages / Rendre possible la pratique du Handball à chaque citoyen sans le frein financier

Activités confiées aux volontaires dans le cadre de leurs missions :

Les missions des deux jeunes s'effectueront en binôme. Voici les activités confiées :

- Créer de l'activité handball dans les zones d'ombre de l'agglomération (Crécy en Ponthieu, Com des Com du haut Clocher mais aussi s'étendre au potentiel des alentours comme Flixecourt, Bernaville)
- Aide aux Interventions dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires (périscolaire) à Ailly le Haut Clocher et sur les communes avoisinantes
- Participer auprès du collège d'Ailly le Haut Clocher (lien avec les professeurs d'EPS) aux activités UNSS le mercredi après-midi) pour promouvoir le Handball et le club.
- Mener des actions et rechercher des partenariats pour financer l'accessibilité en promouvant le handball.
(Stage de vacances, hand en plein air dans le village, tournoi inter village etc...)
- Aider à l'accompagnement des équipes de jeunes au sein du club
- Participer à la structuration du club

Le club est en forte progression avec une notoriété locale reconnue par les collectivités. Le milieu rural est souvent dépourvu d'activité ou obligeant les déplacements lointain pour pratiquer du sport. Le but est de faire découvrir localement le Handball dans les villages voisins et de créer une synergie de la pratique du Handball par des actions simples et de découverte afin de trouver des jeunes moteurs pour s'investir et créer une équipe, un groupe, un club !!!



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE HANDBALL

16, avenue Raspail - CS 30312
94257 GENTILLY Cedex

T. +33 (0)1 46 15 03 55
F. +33 (0)1 70 76 75 92

ffhb@handball-france.eu
www.ff-handball.org

Association loi 1901 - N° Siret : 784.544.769.00028 / N° APE : 9319 Z